

**COMITE DE COTE D'OR DE
LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

29 C rue de Talant
21000 DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres du comité de l'association COMITE DE COTE D'OR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DE COTE D'OR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), sont décrites de manière appropriée dans la note 4.1 et 4.7 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Nous attirons votre attention sur les notes 3.2.3 "Fonds reportés liés aux legs" qui indiquent les montants de legs comptabilisés non encore réalisés.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Comité, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

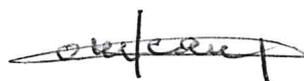
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 29 mars 2022

SAS CABINET COUREAU



Jean-Pierre COUREAU
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	577 848.05	(139 715.53)	438 132.52	460 170.72
Constructions	466 559.33	(83 389.51)	383 169.82	396 911.51
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	66 288.72	(56 326.02)	9 962.70	13 259.21
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	45 000.00		45 000.00	50 000.00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations	556 978.00		556 978.00	556 528.00
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	556 978.00		556 978.00	556 528.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 134 826.05	(139 715.53)	995 110.52	1 016 698.72
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				580.55
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	143 131.82		143 131.82	68 927.27
Créances reçues par legs ou donations	6 191.46		6 191.46	3 599.81
Autres créances	83 466.83		83 466.83	46 000.00
Legs et donations en cours de réalisation	53 473.53		53 473.53	19 327.46
TRÉSORERIE				
Valeurs mobilières de placement	2 033 223.48		2 033 223.48	2 560 702.49
Disponibilités	2 033 223.48		2 033 223.48	2 560 702.49
Charges constatées d'avance	475.20		475.20	
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 176 830.50		2 176 830.50	2 630 210.31
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 311 656.55	(139 715.53)	3 171 941.02	3 646 909.03
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise	10 977.72	10 977.60
Fonds propres statutaires	10 977.72	10 977.60
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	2 710 032.68	2 494 609.19
Réserves statutaires ou contractuelles	2 710 032.68	2 494 609.19
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	496 451.95	496 451.95
Excédent ou déficit de l'exercice	(498 296.39)	215 423.61
Situation nette (sous total)	2 719 165.96	3 217 462.35
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 719 165.96	3 217 462.35
Fonds reportés liés aux legs ou donations	123 466.83	96 000.00
Fonds dédiés	15 366.78	1 267.26
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	138 833.61	97 267.26
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	41 988.00	36 337.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	41 988.00	36 337.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	271 953.45	295 842.42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 957.72	59 787.59
Dettes des legs et donations	5 000.00	
Dettes sociales	24 935.60	27 488.04
Dettes fiscales	569.00	2 305.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	97 491.13	206 261.79
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	271 953.45	295 842.42
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 171 941.02	3 646 909.03

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	47 912.00	44 440.00	3 472.00	7.81 %
Ventes de biens et services	14 800.10	8 801.96	5 998.14	68.15 %
Ventes de biens	14 056.70	6 037.56	8 019.14	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	743.40	2 764.40	(2 021.00)	-73.11 %
. dont parrainages		1 112.41	(1 112.41)	
Concours publics et subventions d'exploitation	3 945.00	5 552.00	(1 607.00)	-28.94 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	778 501.21	1 070 773.49	(292 272.28)	-27.30 %
Dons manuels	551 501.03	479 652.48	71 848.55	14.98 %
Mécénats	3 500.00		3 500.00	
Legs, donations et assurances-vie	223 500.18	591 121.01	(367 620.83)	-62.19 %
Contributions financières reçues	59 967.34	11 829.04	48 138.30	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	3 905.16	3 129.40	775.76	24.79 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	909 030.81	1 144 525.89	(235 495.08)	-20.58 %
Achats de marchandises	20 327.67	14 229.06	6 098.61	42.86 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	314 991.44	180 257.15	134 734.29	74.75 %
Aides financières	746 698.62	456 192.87	290 505.75	63.68 %
Impôts, taxes et versements assimilés	11 216.99	11 342.44	(125.45)	-1.11 %
Salaires et traitements	174 067.12	154 670.99	19 396.13	12.54 %
Charges sociales	66 317.26	59 580.03	6 737.23	11.31 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	24 977.78	25 928.21	(950.43)	-3.67 %
Reports en fonds dédiés	18 004.68	2 323.80	15 680.88	
Autres charges	41 637.55	41 510.77	126.78	0.31 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 418 239.11	946 035.32	472 203.79	49.91 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(509 208.30)	198 490.57	(707 698.87)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	6 499.51	6 528.56	(29.05)	-0.44 %
Autres intérêts et produits assimilés	4 107.11	11 715.55	(7 608.44)	-64.94 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	10 606.62	18 244.11	(7 637.49)	-41.86 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	10 606.62	18 244.11	(7 637.49)	-41.86 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(498 601.68)	216 734.68	(715 336.36)	
Sur opérations de gestion	755.13	2 339.61	(1 584.48)	-67.72 %
Sur opérations en capital		100.00	(100.00)	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	755.13	2 439.61	(1 684.48)	-69.05 %
Sur opérations de gestion	108.29	1 738.68	(1 630.39)	-93.77 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	115.55		115.55	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	223.84	1 738.68	(1 514.84)	-87.13 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	531.29	700.93	(169.64)	-24.20 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	226.00	2 012.00	(1 786.00)	-88.77 %
TOTAL DES PRODUITS	920 392.56	1 165 209.61	(244 817.05)	-21.01 %
TOTAL DES CHARGES	1 418 688.95	949 786.00	468 902.95	49.37 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(498 296.39)	215 423.61	(713 720.00)	
Dons en nature				
Prestations en nature		1 905.54	(1 905.54)	
Bénévolat	25 328.85	19 462.58	5 866.27	30.14 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 328.85	21 368.12	3 960.73	18.54 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature		1 905.54	(1 905.54)	
Personnel bénévole	25 328.85	19 462.58	5 866.27	30.14 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 328.85	21 368.12	3 960.73	18.54 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	10
3.1.7 <i>Stocks</i>	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.5 <i>Dettes</i>	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	19
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	19
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	Modalités de répartition des charges	21
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	23
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	24
4.4.1	Principes généraux.....	24
4.4.2	Principes de valorisation.....	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	27
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	29
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	30
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	30
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	31
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	31
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;

- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le centenaire du comité a été célébré le 24 septembre 2021. Des dépenses supplémentaires ont été engagées notamment dans le domaine de la recherche pour 240 000 euros (prix du centenaire).
- Le départ de notre chargée de prévention au 31 décembre 2021 et l'embauche d'une nouvelle chargée de prévention à compter de mars 2022.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.

- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	580 448	47 400	50 000	577 848
Immobilisations financières	556 528	450		556 978
Total	1 136 976	47 850	50 000	1 134 826

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	47 400	50 000
Matériel d'information	2 400	
Bien sur legs	45 000	50 000
Immobilisations financières	450	0
Parts sociales	450	
Total	47 850	50 000

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	120 274	19 442		139 716
Amort. Immobilisations financières				
Total	120 274	19 442	0	139 716

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	556 528	450		556 978
Total	556 528	450	0	556 978

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 : NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	6 191	6 191	
→ Autres Créances	53 474	53 474	
→ Créances reçues par legs ou donations	83 467	83 467	
→ Charges constatées d'avance	475	475	
Total	143 607	143 607	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations : NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	245 772	
Livrets et comptes épargne	330 208	
Comptes à terme	1 450 000	
Total	2 025 980	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
Avoir à recevoir BN		581
Créances clients et comptes rattachés	6 191	4 513
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>	83 467	46 000
Autres créances		
Dons à recevoir et PA	53 296	18 415
Débiteurs divers	178	
→		
→		
→		
→		
Disponibilités	6 774	4 445
Total	149 906	73 954

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Annuaire des notaires 2022	475	
Total	475	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise	10 977		0	210 474	0				10 977	
→ Fonds statutaires	2 494 609		215 424						2 710 033	
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	496 452								496 452	
Excédent ou déficit de l'exercice	215 423		-215 424	-210 474			498 296	487 075	-498 296	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	3 217 462		0	0	0	0	498 296	487 075	2 719 166	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
Ressources liées à la Générosité du Public :		5 329	1 268	3 005	3 905	368
Partenariat Kiabi	2020	2 324	1 268	0	1 268	0
Partenariat Kiabi	2021	3 005	0	3 005	2 637	368
Sous-Total "Dons"		5 329	1 268	3 005	3 905	368
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	0	15 000	0	15 000
Ligue Nationale Contre le Cancer						
contribution Aide Financière SAID	2021	15 000		15 000		15 000
Total		20 329	1 268	18 005	3 905	15 368

3.2.1 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Ressources			196	789	689	196
			A	B	C	D = A-B+C
Legs :		129 467	96 000	56 000	83 467	123 467
L1903 Maison	2019	50 000	50 000	50 000		0
L2001 Trésorerie	2020	40 000	40 000			40 000
L2002 Trésorerie	2020	3 000	3 000	3 000		0
L2003 Trésorerie	2020	3 000	3 000	3 000		0
L2101 Trésorerie	2021	1 525			1 525	1 525
L2102 Maison	2021	40 000			40 000	40 000
L2102 Trésorerie	2021	787			787	787
L2103 Trésorerie	2021	41 155			41 155	41 155
Donations :		0	0	0	0	
→						
→						
→						
Total		129 467	96 000	56 000	83 467	123 467

3.2.2 Provisions pour risques et charges

3.2.2.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	36 337	5 651		41 988
→				
Total	36 337	5 651	0	41 988

3.2.2.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.3 Dettes

3.2.3.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 958	143 958		
Dettes des legs ou donations	5 000	5 000		
Dettes fiscales et sociales	25 505	25 505		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	97 491	97 491		
Produits constatés d'avance		0		
Total	271 953	271 953	-	-

3.2.3.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	2 621	4 420
→ Impôt sur les sociétés	226	2 071
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	2 395	2 349
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	22 884	25 432
→ Urssaf/ Pôle emploi	7 797	7 493
→ Caisse de retraite	2 619	2 239
→ Caisse de prévoyance	2 179	2 221
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	7 138	9 552
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 808	3 634
→ Prélèvement à la source	343	293
Total	25 505	29 852

3.2.4 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	12 403	7 651
→ FNP - Factures non parvenues		
Honoraires CAC	4 300	4 200
Honoraires Expert comptable	674	660
Intervenants APPM	4 838	
Frais postaux	2 592	1 791
Aide financières aux associations		1 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	5 000	0
L2102 frais agence immobilière	5 000	
Autres dettes :	97 491	206 261
Recherche	94 540	200 091
Frais de déplacements	2 451	1 270
Dossiers aide sociale	500	4 900
Total	114 894	213 912

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR	EMPLOIS		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES						
1.1 Réalisées en France	1 078 989,13	1 059 277,02	734 450,65	730 775,74		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	1 078 989,13	1 059 277,02	734 450,65	730 775,74		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	440 839,68	421 127,57	376 956,83	374 451,92		
1.2 Réalisées à l'étranger	638 149,45	638 149,45	357 493,82	356 323,82		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes	195 326,44	194 274,44	100 313,62	96 501,87		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	195 326,44	194 274,44	100 103,12	96 291,37		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			210,50	210,50		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	120 491,70	116 438,41	102 965,93	95 675,25		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	46 644,94	46 644,94	24 618,21	24 618,21		
3.1 Frais d'information et de communication	72 042,74	68 097,74	75 010,97	69 458,97		
3.2 Frais de fonctionnement	1 804,02	1 695,73	3 336,75	1 598,07		
3.3 Autres charges	5 651,00	5 651,00	7 720,00	7 720,00		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	226,00		2 012,00			
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	18 004,68		2 323,80			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1 418 688,95	1 375 640,87	949 786,00	930 672,86		
TOTAL CHARGES	-498 296,39		215 423,61			
EXCÉDENT OU DÉFICIT						

REPORTING - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR	EMPLOIS		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France	10 052,94	10 052,94	8 367,20	8 367,20		
Réalisées à l'étranger	10 052,94	10 052,94	8 367,20	8 367,20		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	13 460,25	13 460,25	11 197,35	11 197,35		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 815,66	1 815,66	1 803,57	1 803,57		
TOTAL	25 328,85	25 328,85	21 368,12	21 368,12		

REPORTING - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
1.1 Cotisations sans contrepartie	-888 565,72	-888 565,72	-1 141 147,15	-1 141 147,15	
1.2 Dons, legs et mécénat	-47 912,00	-47 912,00	-44 440,00	-44 440,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-778 501,21	-778 501,21	-1 070 773,49	-1 070 773,49	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
2.1 Cotisations avec contrepartie	-62 152,51	-62 152,51	-25 933,66	-25 933,66	
2.2 Parrainage des entreprises	-23 976,68	-23 976,68	-15 381,06	-15 381,06	
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-23 221,55	-23 221,55	-1 112,41	-1 112,41	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS					
	-755,13	-755,13	-11 829,04	-11 829,04	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
	-3 945,00	-3 945,00	-2 439,61	-2 439,61	
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS					
	-3 905,16	-3 905,16	-3 129,40	-3 129,40	
TOTAL	-920 392,56	-888 565,72	-1 165 209,61	-1 141 147,15	

REPORTING - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat	-25 328,85	-25 328,85	-21 368,12	-21 368,12	
Prestations en nature	-25 328,85	-25 328,85	-19 462,58	-19 462,58	
Dons en nature			-1 905,54	-1 905,54	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL	-25 328,85	-25 328,85	-21 368,12	-21 368,12	

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	167 500
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	83 467
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	50 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	56 000
TOTAL		356 967

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	50 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	83 467
TOTAL		133 467

SOLDE DE LA RUBRIQUE		223 500
-----------------------------	--	----------------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Opération "Octobre Rose" dans le département	29 129	11 829
Espaces sans tabac	7 170	
Assurance vie du siège	7 617	
Aide financière pour Said	15 000	
opération diverses	1 052	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits de revenus de participations	6 500	6 529
Revenus des comptes à terme	4 107	11 716
Total	70 574	30 074

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	11 832	4 653
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	11 832	4 653

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 905	3 129
Total	3 905	3 129

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par des clefs de répartitions ci jointes, et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 8 octobre 2020.

Charges indirectes comprenant en autres : électricité, fournitures de bureau, charges locatives, entretien, poste, téléphone....

4100 Fonctionnement du comité : 5%
 A800 Actions en direction des malades : 70%
 5900 Traitements de dons : 5%
 B800 Actions préventions dépistage : 15%
 4200 Communication externe : 5.00 %

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Electricité & eau	862,94	50,79	101,58	1 015,31
Fournitures administratives	5 205,12	449,02	1 328,85	6 982,99
Autres achats et fournitures	9 400,03	42,54	715,05	10 157,62
Locations mobilières	6 119,19	257,03	514,06	6 890,28
Charges locatives	9 513,11	559,60	1 119,20	11 191,91
Entretien /biens immobiliers	5 251,17	308,89	617,78	6 177,84
Entretien /biens mobiliers	444,46	26,14	52,28	522,88
Assurance	1 524,10	89,66	179,32	1 793,08
Honoraires	1 341,60	153,91	5 489,08	6 984,59
Téléphone	2 905,10	166,36	330,17	3 401,63
Affranchissement	7 127,97	9 976,89	1 727,99	18 832,85
Taxe foncière	4 378,35	257,55	515,10	5 151,00
Taxe habitation	2 833,05	166,65	333,30	3 333,00
Total	56 906	12 505	13 024	82 435

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	38	38
Actions d'information, de prévention et de dépistage	28	28
Actions de formation		
Actions de recherche	1	1
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	9	9
Frais de fonctionnement (dont communication)	24	24
Total	100	100

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	307 827	268 758
Actions d'information, prévention, dépistage	116 246	85 690
Actions de formation	399	394
Actions de recherche	14 771	20 537
Actions autres	1 597	1 578
Total	440 840	376 957
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	2 500	2 200
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	635 649	355 294
Actions autres		
Total	638 149	357 494

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	46 645	24 618
Charges externes	12 386	12 145
Impôts et taxes	932	938
Salaires et charges	45 146	49 700
Amortissements	1 701	1 593
Cotisation statutaire	13 574	12 227
Charges financières		5
Charges exceptionnelles	108	1 739
Total	120 492	102 965

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	3 005	2 324
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	
Total	18 005	2 324

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	25 329	19 463
Prestation	Tarif négocié		1 906
Autres (à préciser)			
Total		25 329	21 369

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	11 154				1 088		8 086				20 328
Variation de stock	111 440				166 640		36 911				0
Autres achats et charges externes	108 549	638 149									314 991
Aides financières	9 097				612		1 508				746 699
Impôts, taxes et versement assimilés	119 571				12 559		41 937				11 217
Salaires et traitements	46 046				4 530		15 741				174 067
Charges sociales	14 923				1 844		2 559				66 317
Dotations aux amortissements et dépréciations											19 326
Dotations aux provisions								5 651			5 651
Report en fonds dédiés	19 962				8 048		13 628			18 005	18 005
Autres charges											41 638
Charges financières	98				6		120				0
Charges exceptionnelles											224
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									226		226
TOTAL	440 841	638 149	0	0	195 326	0	120 490	5 651	226	18 005	1 418 688

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	10 053		13 460	1 816	25 329
Personnel bénévole					
TOTAL	10 053	0	13 460	1 816	25 329

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE
Le Commissaire aux comptes

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 968
Total	4 968

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Régularisation SAID	172
Régularisation Fournisseurs	545
Régularisations diverses ch soc → ...	38
Total	755
Charges exceptionnelles	
Régularisations diverses ch soc → ... → ... → ... → ... → ... → ...	108
Total	108

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

	021 - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 059 277,02	730 775,74
1.1 Réalisées en France		1 059 277,02	730 775,74
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		421 127,57	374 451,92
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		292 827,25	268 146,77
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		111 533,61	83 796,47
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		399,22	394,42
Actions de société et politique de santé		1 596,89	1 577,67
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		14 770,60	20 536,59
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		638 149,45	356 323,82
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		2 500,00	2 200,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		635 649,45	354 123,82
<i>Programmes nationaux</i>		300 649,45	279 921,42
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		335 000,00	74 202,40
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		194 274,44	96 501,87
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		194 274,44	96 291,37
Frais d'appel de dons		147 831,43	57 446,74
Frais d'appel des legs		366,00	
Frais traitements des dons		36 001,26	29 118,82
Frais de traitements des legs		4 871,91	8 114,87
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		5 203,84	1 610,94
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			210,50
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			210,50
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		116 438,41	95 675,25
3.1 Frais d'information et de communication		46 644,94	24 618,21
Frais d'information et de communication externe		42 270,82	22 281,78
Frais d'information et de communication interne		4 374,12	2 336,43
3.2 Frais de fonctionnement		68 097,74	69 458,97
Frais de gestion		53 592,33	56 293,51
Formation administrative			
Impôts et taxes		931,85	938,48
Cotisation statutaire 10%		13 573,56	12 226,98
3.3 Autres charges		1 695,73	1 598,07
Charges financières			5,00
Dotations aux amortissements		1 695,73	1 593,07
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 369 989,87	922 952,86
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		5 651,00	7 720,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			210 474,29
TOTAL		1 375 640,87	1 141 147,15

	021 - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR	Décembre 2021	Décembre 2020
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 052,94	8 367,20
Réalisées en France	10 052,94	8 367,20
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	13 460,25	11 197,35
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 815,66	1 803,57
TOTAL	25 328,85	21 368,12

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice	805,60	
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	805,60	

 021 - COMITÉ DE LA CÔTE D'OR	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-888 565,72	-1 141 147,15
1.1 Cotisations sans contrepartie	-47 912,00	-44 440,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-778 501,21	-1 070 773,49
Dons manuels non affectés	-522 641,43	-463 571,37
Dons manuels affectés	-28 859,60	-16 081,11
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-223 500,18	-591 121,01
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-3 500,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-62 152,51	-25 933,66
Manifestations	-3 326,00	-753,36
Ventes (dont abonnement à vivre)	-10 267,20	-5 284,20
Prestations et autres ventes	-187,69	-2,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-1 019,21	-1 649,99
Autres produits affectés		
Produits financiers	-10 606,62	-18 244,11
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-36 745,79	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-888 565,72	-1 141 147,15
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-487 075,15	
TOTAL	-1 375 640,87	-1 141 147,15

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 755 015,66	1 569 672,03
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-487 075,15	210 474,29
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	16 926,78	-24 280,96
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 284 867,29	1 755 865,36

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-25 328,85	-21 368,12
Bénévolat	-25 328,85	-19 462,58
Prestations en nature		-1 905,54
Dons en nature		
TOTAL	-25 328,85	-21 368,12

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000001	01/10/2014	STRUCTURE	310 765,37				6 215,31	6 215,31
IM000002	30/09/2014	PEINT.REVET.SOL	25 092,86				1 673,58	1 673,58
IM000003	23/01/2020	REFECTION LOCA	14 457,36				963,79	963,79
IM000004	30/01/2020	REFECTION CUISI	3 221,10				220,35	220,35
IM000005	20/09/2020	PLACARD COMP	1 255,20				83,74	83,74
IM000006	20/09/2020	PLACARD GYM Y	584,40				36,14	36,14
IM000007	20/09/2020	PLACARD PREVE	2 724,00				181,74	181,74
IM000012	13/09/2018	GARAGE	15 052,04				301,09	301,09
IM000022	15/02/2020	MEUBLES CUISI	2 345,00				156,36	156,36
IM000023	01/10/2014	CHAUFFAGE	12 353,41				823,65	823,65
IM000030	31/05/2019	ORDINATEUR CO	1 312,80				458,79	458,79
IM000031	31/05/2019	ORDINATEUR SEG	1 312,80				458,80	458,80
IM000032	06/07/2020	SERVEUR 2 TOUR	1 564,56				522,68	522,68
IM000033	24/01/2020	ORDINATEUR SA	1 324,80				441,62	441,62
IM000034	01/10/2014	PLOMBERIE	25 092,86				1 003,72	1 003,72
IM000035	24/01/2020	ORDINATEUR SA	1 324,80				441,62	441,62
IM000036	24/01/2020	ORDINATEUR CO	1 324,80				441,62	441,62
IM000037	24/01/2020	ORDINATEUR DIR	1 324,80				441,62	441,62
IM000038	24/01/2020	ORDINATEUR TR	1 324,80				441,62	441,62
IM000039	24/01/2020	ORDINATEUR PR	1 324,80				441,62	441,62
IM000040	20/09/2020	APPAREIL PHOT	709,97				237,63	237,63
IM000044	11/07/2019	BUSTE DE PALPA	1 192,80				398,34	398,34
IM000045	31/01/2020	PLOMBERIE CUISI	1 351,20				54,05	54,05
IM000046	28/08/2020	BUSTE DE PALPA	901,26				301,37	301,37
IM000047	28/08/2020	BUSTE DE PALPA	901,26				301,37	301,37
IM000048	31/01/2020	PLOMBERIE WC	1 736,40				69,44	69,44
IM000049	24/02/2020	ELECTRICITE REF	2 778,66				111,16	111,16
IM000050	01/10/2014	MEN.EXTERIEUR	12 739,45				509,58	509,58
IM000051	09/07/2018	FENETRES GUILL	37 355,02				1 494,38	1 494,38
IM000052	16/11/2021	UNIVR CASQUES OCULES				1 200,00	50,00	50,00
IM000053	16/11/2021	UNIVR CASQUES OCULES				1 200,00	50,00	50,00
			484 748,58			2 400,00		19 326,78

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser NEANT

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	15			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	12	571,25	0,35	8 980,05
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	14	639,50	0,39	10 052,94
	20	400,50	0,24	6 295,86
Total	61	1 611	1	25 329

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	6	8 356	5
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	6	8 356	5

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 213
6257 - Réceptions	Restauration	50
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	1 263

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 5 989 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.